



Assemblée Générale Extraordinaire

17 Juin 2022 à la Maison des Associations Orléans La Source

Procès Verbal

POURQUOI une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ?

Obligatoire, en l'occurrence, pour officialiser l'actualisation de nos statuts, annulant et remplaçant ceux datant de 2016. Elle remplace cette année l'assemblée générale ordinaire, qui est dorénavant séparée de l'Impromptu Vocal, daté en Mars.

ÉMARGEMENT des 17 PRÉSENTS

Pour une invitation à 18 h, un début de séance ordonnancée par le président à 18 h 30 et une clôture à 20 h 45.

11 Adhérents avec droit de vote ayant émargé

3 Administrateurs : Jeannine Lacan, Pierre-Yves Beaufiles et Michel Jouany

7 Individuels : Mauricette Aussourd, Nicole Drilleaud, Cosette Aigret-Burgevin, Martine Eugène, Maryvonne Loiseau, Brigitte Talarie et Morgane Bonté.

1 Institutionnel : Le Comptoir représenté par Luca Alamome

6 Participants sans droit de vote

3 Intervenants : Isabelle Marié-Bailly, Héloïse Varquet et Sylvain Guipaud

0 Stagiaire : Les présentes sont des adhérents

3 Invités : Jean-Marie Drilleaud, Dorian et Marceau du Comptoir

QUORUM des VOTANTS selon la feuille d'émargement

28 sur 60 adhérents à jour de cotisation, soit 47 % supérieurs aux 25 % requis (Contre 64 % effectif en 2021)

10 Adhérents présents + 16 pouvoirs, soit 26 sur 52 membres, soit 50 % (contre 68 % en 2021)

1 Adhérent institutionnel présent + 1 pouvoir (MGEN 45) soit 2 sur 8 membres, soit 25 % (contre 55 % en 2021)

1 - APPROBATION PRÉALABLE DU COMPTE-RENDU DE L'A.G.O. DU 02 JUILLET 2021

Toujours disponible sur le site muse45.org Adopté à l'unanimité

2 - APPROBATION des NOUVEAUX STATUTS de l'ASSOCIATION

Avec pour modifications essentielles la composition du Conseil d'Administration et les conditions de son renouvellement, de meilleures garanties d'indépendance et de protection, ainsi que la complémentarité d'un règlement intérieur actualisé et nommé "Guide de Bonne Conduite, à l'adresse tant des adhérents que des intervenants.

Le projet élaboré par le président puis avalisé par le C.A. est évidemment disponible sur le site muse45.org

Adoptés à l'unanimité après lecture complète par le président et prise en compte des amendements recevables.

3 - APPROBATION du GUIDE de BONNE CONDUITE

Document de référence relatif aux valeurs, à l'éthique et aux conditions de fonctionnement harmonieux de l'association. Il sera proposé pour information à tout adhérent, individuel ou institutionnel lors de son adhésion.

Il constituera la pièce annexe de tout contrat de prestation signé avec les intervenants réguliers ou ponctuels.

Le projet élaboré par le président puis avalisé par le C.A. est évidemment disponible sur le site muse45.org

Adopté à l'unanimité après lecture complète par le président et prise en compte des amendements recevables.

4 - APPROBATION du RAPPORT MORAL du PRÉSIDENT

Insistant sur la bonne santé, la poursuite harmonieuse des activités de MUS'E et son avenir a priori sans nuages.

Rapport dont l'intégralité est toujours disponible sur le site muse45.org

Adopté à l'unanimité après lecture complète et précisions apportées par la directrice de formation

5 - APPROBATION du RAPPORT FINANCIER 2021 de la DIRECTRICE de FORMATION

Notant un bénéfice substantiel, malgré la crise covid, grâce aux aides gouvernementales pour le maintien de l'activité.

Rapport dont l'intégralité est toujours disponible sur le site muse45.org

Adopté à l'unanimité après lecture synthétique et précisions des chiffres clefs, en duo avec le trésorier.

6 - APPROBATION du RAPPORT d'ACTIVITÉ de la DIRECTRICE de FORMATION

Présentation interactive du document disponible en intégralité sur le site muse45.org

Avec détails des contenus et des effectifs des ateliers et des stages, témoignages et conclusions des participants.

Rapport adopté à l'unanimité après lecture interactive avec les adhérents et les intervenants

Actualisation: Les activités précédemment perturbées par la pandémie ont trouvé des prolongements par la mise en place de protocoles mixtant présence et distance. Certaines ayant retrouvé heureusement leurs lieux d'origine.

Les Journées Voix, regroupant initialement au printemps Assemblée Générale et Impromptu Vocal ont été séparées en 2. L'Impromptu (réussi) s'est effectué le 26 Mars et continuera à être programmé fin Mars, en milieu du premier semestre civil, et si possible chez Dirk à Sandillon où les conditions sont vécues comme optimales par les stagiaires et les intervenants. Les AG sont désormais programmées dans la seconde quinzaine de Juin, pour un bilan efficace de la saison qui se termine.

Adhésions : 52 adhérents individuels et 8 institutions partenaires pour la saison 2021-2022. Certains désistements de 2021 ont été confirmés, mais les stages Corps-Voix au Conservatoire de Fleury ont pu se dérouler sans problèmes.

Locaux : Après la pandémie, et malgré les améliorations sanitaires en cours de saison, des habitudes ont été prises. Disponibilité et mobilité s'en trouvent affectées, et des adaptations conséquentes ont été et seront toujours nécessaires. Si l'Aselqo Dauphine demeure, le partenariat avec le Conservatoire de Fleury n'est plus garanti, et il y aura lieu d'anticiper des modes de fonctionnement en fonction des lieux susceptibles d'accueillir des activités à réadapter.

Intervenants : A Pont de Gien, Héloïse Varquet et Sylvain Guipaud continueront et ont organisé un spectacle de fin de saison. Isabelle assure les principales activités, et les adapte en continu aux nouvelles conditions d'échanges à distance.

Organisme et ateliers de formation : 56 % des produits, part stabilisée. La MGEN devant rester une valeur sûre.

9 stagiaires : 4 étudiantes en musicothérapie, 2 étudiantes en orthophonie, 2 élèves de 3^{ème} plus 1 libre.

Anticipation pour 2022-2023 : Les incertitudes liées à la disposition des locaux obligent à rester inventif et proactif. L'adaptation des activités à une fréquentation évolutive, en présence et à distance reste et restera de mise.

Pour les locaux, le créneau à l'Aselqo Dauphine reste réduit, tant en locaux qu'en durée, pour 1 seul atelier le Vendredi. Sinon la plupart des ateliers pourront avoir lieu à la Maison MUS'E, en présence et/ou à distance.

Pour la saison prochaine, un nouveau calendrier reste à élaborer, et la séparation AG et Impromptu est déjà maintenue

--- L'Impromptu est programmé pour le Samedi 25 Mars, toujours à Sandillon, dont la salle est déjà réservée.

--- L'Assemblée Générale le Vendredi 23 Juin, toujours à la Maison des Association La Source, réservée de même.

7 – RENOUELEMENT du CONSEIL d'ADMINISTRATION

Selon nos anciens statuts en cours, le CA se compose de 6 à 10 membres, élus pour 2 ans, renouvelables.

Depuis l'AGO de 2021, il était constitué de 6 membres. Le nouveau CA 2022 est élu selon les nouveaux statuts votés.

A savoir avec un minimum de 3 membres, élus pour 3 ans renouvelables sans limitation, avec 2022 pour origine.

2 Membres précédemment élues démissionnent ou ne se représentent pas

Catherine Fournier (CA en 2020) et Christine King (secrétaire adjointe en 2021), que l'on remercie chaleureusement.

2 Membres élues en 2020 sont sortantes, et se représentent aux suffrages

Céline Bonnaventure (secrétaire) et Jeannine Lacan, que l'on remercie de même.

2 Membres élus en 2021 sont sortants du fait de la nouvelle durée de mandat et se représentent aux suffrages

Michel Jouany (président), Pierre-Yves Beaufils (trésorier)

1 Adhérente volontaire se présente : Martine Eugène, à qui l'on souhaite bonne chance.

Ce qui fait 5 Candidat(e)s au CA, personne d'autre ne se présentant

A savoir Céline Bonnaventure, Jeannine Lacan, Martine Eugène, Pierre-Yves Beaufils et Michel Jouany

A l'issue d'un vote groupé à main levée, les 5 candidat(e)s sont élu(e)s pour 3 années, à l'unanimité.

8 – COMPOSITION du NOUVEAU BUREAU

La secrétaire en exercice étant absente, le bureau a été reconduit à l'identique par réunion courriel le 23-06-2022.

Président : Michel Jouany, **Trésorier :** Pierre-Yves Beaufils, **Secrétaire :** Céline Bonnaventure

Secrétaire adjointe aux relations publiques : Martine Eugène

9 – QUESTION DIVERSES Avant rendez-vous pour la reprise des activités à partir du 20 Septembre 2022

L'ordre du jour et l'ensemble des sujets étant épuisé, les échanges s'arrêtent là et la séance est levée.

SOIRÉE FESTIVE après REPAS PARTAGÉ sur PLACE et SCÈNE OUVERTE

Prestation de 3 rappeurs du "Comptoir" gentiment présents, Poésies de Mauricette et Jeannine. Montages vidéo des divers ateliers et de l'Impromptu 2022 "Lectures" préparées par Isabelle et Morgane. Chanson d'adieu terminant une bonne saison...